



Le P'tit Catalan

Sauvegarde du patrimoine



REDMI NOTE 8 PRO
AI QUAD CAMERA

Le mot du maire

La rénovation des façades de l'église - qui s'est élevée à 48 000 € HT - a pu être réalisée grâce à une aide financière de l'Etat (30 %) et du Département (30%) dans le cadre de la restauration du petit patrimoine rural non protégé.

Cette rénovation est la suite de l'entretien extérieur de cet édifice culturel, qui avait commencé en avril 2000 par la restauration du clocher et qui s'est poursuivie par la restauration complète de la toiture de la nef, du chœur, de la sacristie et de la chapelle.

Dans ce projet de sauvegarde du petit patrimoine rural, il est également prévu en 2023 la restauration d'un puits et d'un calvaire.

Le Maire, E. SIEGER



Mairie d'Arpenans

784 Rue Saint-Valère
70200 ARPENANS

Tél : 03 84 63 93 77

Mail :
mairie.arpenans@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert de
14h à 16h le vendredi

**Cérémonie des
vœux le
8 janvier
2023 à 11h30**

Sommaire :

- Patrimoine
- Budget communal
- Taux d'imposition
- Travaux
- Forêt
- R.P.I
- Communication
- Cérémonies
- Actualités municipales
- Etat civil
- Noël 2022

Discours de l'inauguration des façades de l'église du 10 septembre 2022

« Je suis ravie d'adresser aux personnalités présentes les remerciements qui leur sont dus pour avoir accepté de s'associer à notre manifestation, Mme Aurélie CONTRECIVILE, directrice des services du Cabinet Préfectoral, représentant l'État, Mme Isabelle ARNOULD, vice-présidente du Conseil Départemental, représentant M. KRATTINGER, Messieurs les Maires et adjoints des communes voisines : les Aynans, Andornay, Palante, Frédéric Fontaine, M. l'Abbé, Mesdames, Messieurs.

L'église d'Arpenans est très ancienne, certainement construite au Moyen-âge autour du 13^{ème} siècle. Elle a été reconstruite aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Les 6 vitraux ont été scellés en 1957 dont un vitrail en hommage aux fusillés offert par les familles.

Elle est placée sous la protection de Saint-Valère, archidiacre de Langres, torturé par les Vandales de Crochus, et qui fut décapité le 22 octobre 411.

De l'ancien édifice, elle n'a conservé que l'abside romane en cul-de-four ainsi qu'une chapelle gothique seigneuriale.

C'est la 3^{ème} inauguration en 22 années célébrée pour cet édifice.

La 1^{ère} inauguration, le 22 avril 2000, concernait le clocher à l'impériale refait à neuf pour devenir un clocher « comtois beau et vernissé » selon l'expression, et qui a obtenu le prix départemental du concours national des rubans du patrimoine.

La 2^{ème} inauguration a eu lieu le 11 mai 2019 à l'occasion de la restauration complète de la toiture en raison d'importants dégâts constatés fin 2016 sur la charpente de la nef, du chœur, de la chapelle et de la sacristie nécessitant un arrêté de péril.

La 3^{ème} inauguration qui nous rassemble aujourd'hui concerne la rénovation des façades exécutée par l'entreprise Façades 25 de Geneuille, ce projet de restauration fait l'objet d'un soutien commun de l'État et du Département. Le taux d'intervention cumulé est de 60% du montant des travaux subventionnables.

Outre la rénovation des façades de l'église, le projet concerne également la restauration d'un puits et d'un calvaire dont les travaux sont prévus en 2023, pour un total de 62 000 € dont 48 000 € pour la rénovation de l'église.

Cela prouve qu'à Arpenans nous avons à cœur d'entretenir notre patrimoine. Des photos sont exposées à la salle des fêtes.

J'adresse mes remerciements aux représentants de l'État et du Département pour leur aide financière très précieuse.

Personnellement, je suis très attachée à cette petite église pour l'avoir fréquentée dans mon adolescence lorsque j'accompagnais aux offices de la Toussaint mon arrière grand-mère, Marie, toute de noir vêtue, portant chapeau avec voilette, gants en dentelle sans oublier le petit tour de cou en velours noir.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier pour votre participation et je vous invite au buffet préparé pour la circonstance dans la salle du Mont-Gédry. »



Le budget communal 2022

Le budget communal se décompose en deux sections :

La section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

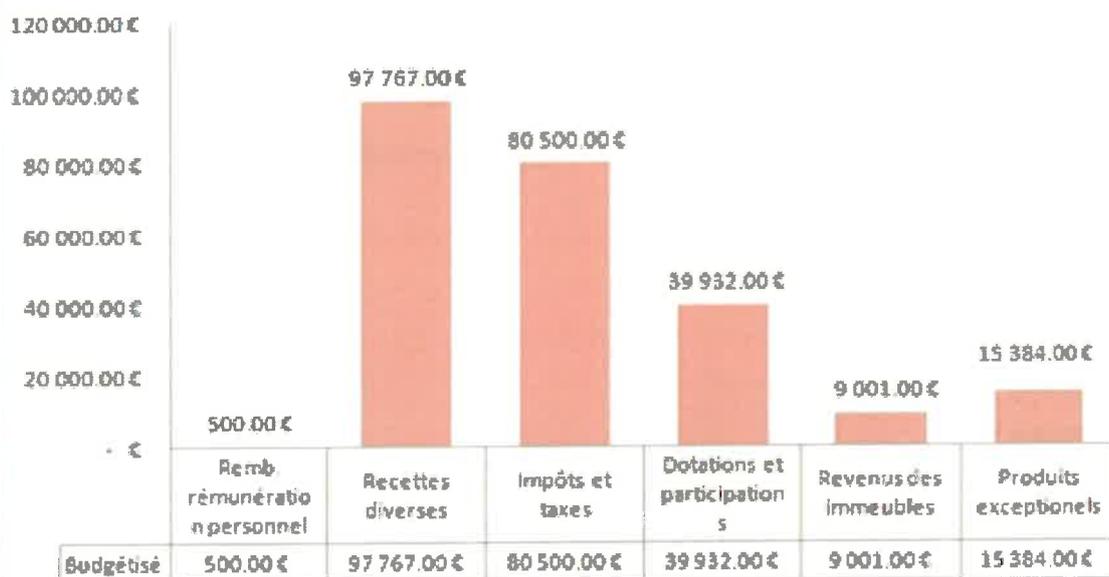
La section d'investissement comporte

en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité ;

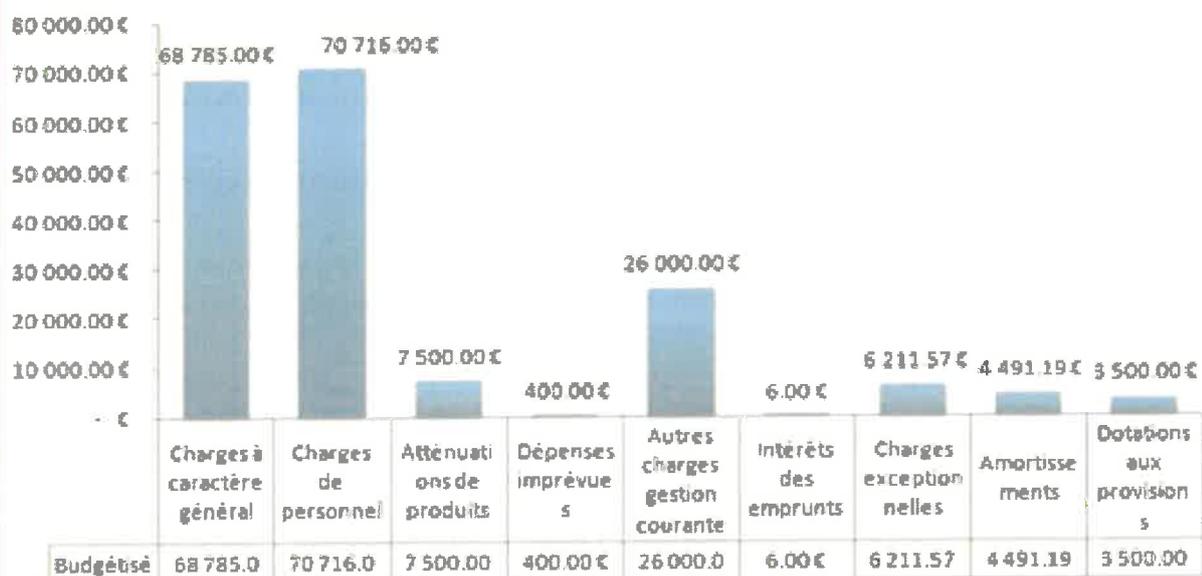
en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

L'autofinancement est constitué par l'excédent de la section de fonctionnement.

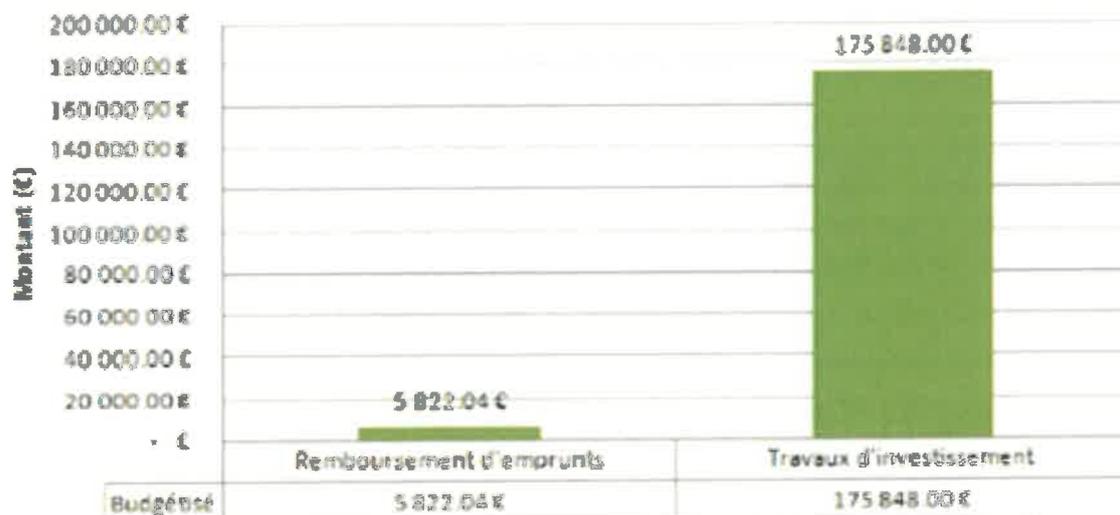
Recettes fonctionnement - Budget primitif



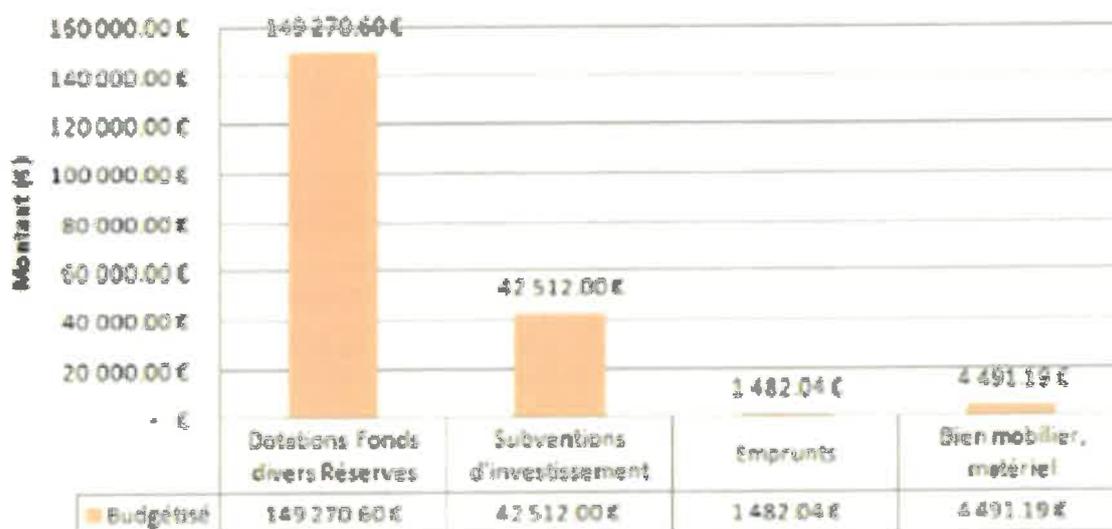
Dépenses fonctionnement - Budget primitif



Dépenses Investissement - Budget primitif



Recettes Investissement - Budget primitif



Taux d'imposition

En application de l'article 16 de la loi des finances pour 2020, les parts communale et départementale des taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Taux votés en 2022 (identiques à 2021) :

- taxe foncière (bâti) : 38,74 %
- taxe foncière (non bâti) : 47,54 %

Principaux travaux 2022

Travaux de voirie



Rue en Paillotte : pose d'un enduit bicouche.
Montant HT des travaux : 4 183.00 €



Rue du Souvenir : création de fossé, pose de caniveaux, pose de bordures de trottoirs et enduit bicouche.

Montant HT des travaux : 24 401.60 €

Place du Monument : pose d'un enduit bicouche, pose de bordures de trottoirs et pose d'une grille en fonte.

Montant HT des travaux : 5 987.00 €



Rue du Creux : pose d'un enduit bicouche
Montant HT des travaux : 3 178.25 €

Montant de la subvention de l'Aide Départementale : 1 931 €

Montant de la subvention au titre des amendes de police : 4 484 €

Éclairage public

Remplacement de 40 luminaires par des LEDS

Installation de 3 horloges astronomiques qui commandent l'éclairage public,

Remplacement d'un projecteur SHP par un appareil LED pour mettre en valeur notre clocher comtois.

Le montant des travaux s'élève à : 19 390 € HT.

Le montant de la subvention par le SIED s'élève à 15 512 € soit 80%

Autofinancement : 3 878 €

Achat/Cession

En octobre, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur ISEKI pour un montant de 8 000 € et a cédé l'ancien tracteur INTERNATIONAL pour un montant de 1 900 €.

La vitrine d'affichage de la mairie a été protégée par l'achat d'une marquise pour un montant de 70.90 € TTC.

Chariot de ménage pour la mairie et l'école : 289.44 € TTC

Pompe KAAS pour l'arrosage des fleurs : 507.53 € TTC

Budget forêt

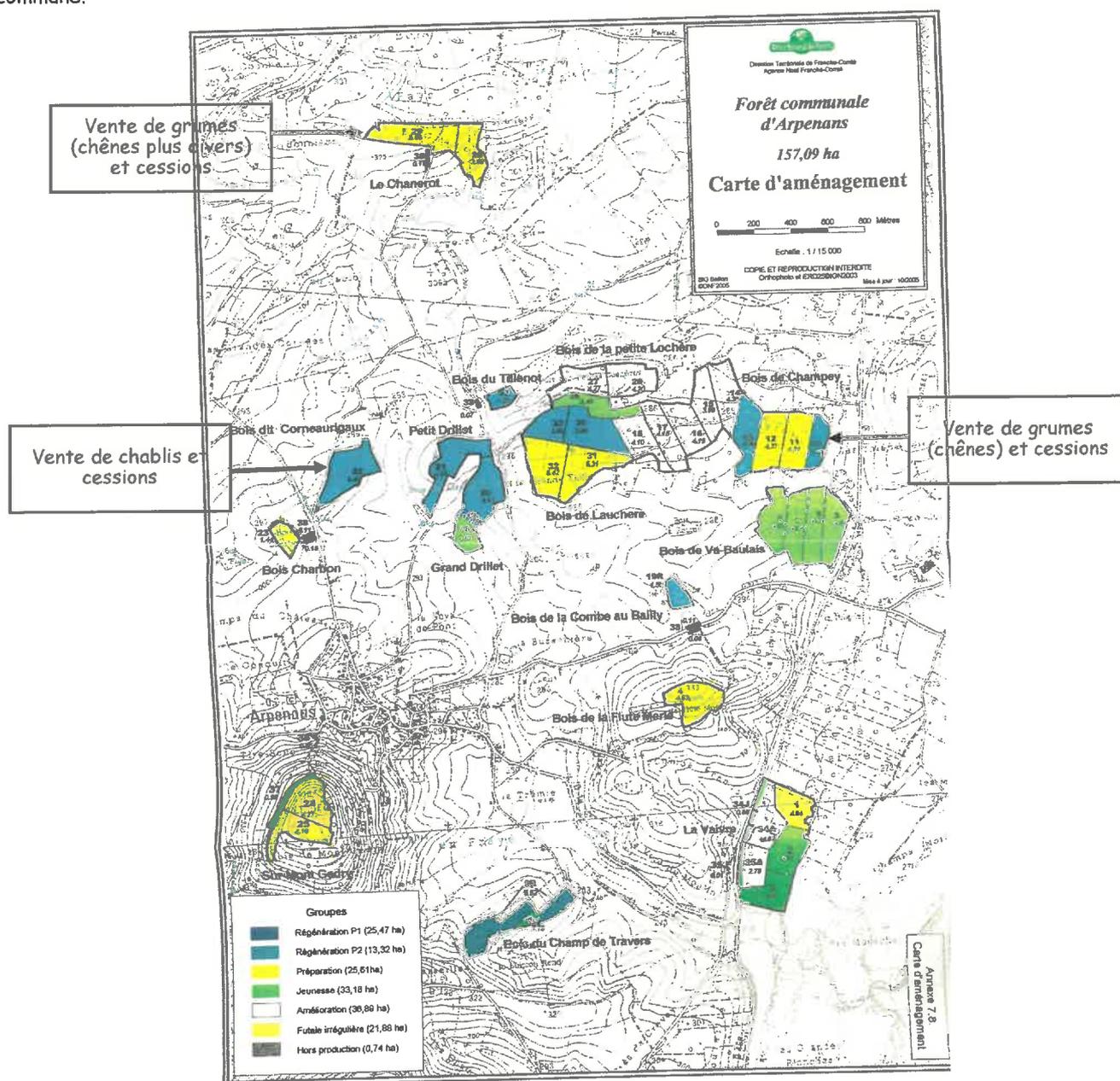
La forêt communale est à la fois un lieu de promenade, un terrain de chasse et une ressource financière pour la collectivité.

L'exploitation de la forêt, gérée par l'ONF et mise en œuvre par son agent, M. Ludovic VINEL, depuis le 1^{er} septembre 2022 en remplacement de M. LAMBERT Yannick, est réalisée sur la base de la carte d'aménagement 2006-2025 ci-dessous.

Ce plan de gestion détermine des objectifs, le choix des parcelles à régénérer, les travaux à réaliser et donc le programme d'actions à conduire.

La répartition des essences forestières se compose essentiellement de chênes, de charmes, d'hêtres, de feuillus précieux (merisiers, frênes, tilleuls...) et autres feuillus (érables, trembles, bouleaux...)

L'exploitation des produits façonnés (les grumes) a produit cette année : 308 m³ mis en vente par l'ONF au profit de la commune.



	RECETTES TTC
Vente de grumes aux enchères	83 875.80€
Cessions	1 464.00 €
Vente de bois façonnés	1 122.00 €
Location de chasse	250.00 €
TOTAL	86 711.80 €
	DEPENSES TTC
Travaux sylvicoles	11 604.79 €
Contribution à l'ha	314.18 €
Frais de garderie	8 931.27 €
Frais de bûcheronnage	2 959.00 €
Frais de débardage	2 367.20 €
Frais d'assistance bois façonnés	1 315.20 €
Cotisation annuelle COFOR	251.00 €
TOTAL	27 742.64 €
BÉNÉFICE RÉALISÉ	58 969.16 €

Rentrée scolaire 2022

Rentrée scolaire 2022

La rentrée scolaire 2022-2023 a eu lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022. 48 élèves sont scolarisés dans le RPI dont 11 à l'école maternelle d'Arpenans et 37 à l'école de Mollans.

Périscolaire

Le périscolaire est assuré par la Commune de Pomoy, en moyenne 3 enfants sont accueillis le matin, 15 le midi et 7 le soir. Une semaine par mois, des goûters locaux (avec des partenaires du territoire) sont proposés aux enfants.

Journée de la laïcité

Sur invitation de M.HANTZ, Mme la Maire a assisté en présence des petits de la maternelle à la projection d'une vidéo réalisée par des élèves du département à l'occasion de la journée de la laïcité, le 9 décembre (date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 fixant la séparation de l'Église et de l'État).

A l'issue de cette projection, l'instituteur a expliqué aux enfants le sens des mots : **liberté, égalité, fraternité, respect, solidarité et partage**, des valeurs qu'il est bon de rappeler en ces temps si troublés et dont les petits élèves se sont appropriées avec leur vocabulaire.



Communication

Remise des cartes « avantages jeunes »

Suite à l'invitation de la municipalité, la carte « Avantages Jeunes » de la région Bourgogne Franche-Comté a été offerte aux jeunes du village, 10 collégiens(nes) et 7 lycéens(nes) dont les noms suivent : ARRIGONI Clara, BLANT Sarah, BOHL Nohé, BÜHLER Benoît, DURAND Diane, MALI Sana, MEUNIER Benjamin, MEUNIER Clémentine, MEUNIER Benoît, NICOD Albin, PARIS Eva, PARIS Lola, PAYET MARESTER Noé, PERNETTE Baptiste, PHILIPPE Timéo, SOYARD Enzo et MAUGIERE Corentine ont reçu leur carte nominative, qui leur donne de multiples avantages permanents et de nombreuses réductions ou entrées dans des lieux socioculturels, sportifs ou commerciaux.

Remise des dictionnaires

C'est une tradition bien établie dorénavant d'offrir tous les ans un dictionnaire français/anglais aux élèves entrant en 6^{ème}. En 2022, la municipalité leur a offert également une clé USB. La remise a eu lieu le 29 août 2022 en mairie.

Etaient concernés : MALI Sana, NICOD Albin, VANDOMME Valentin et BOHL Nohé (absent sur la photo).



Site internet de la commune

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune dispose d'un site internet à cette adresse : <https://arpenans.fr>

Ce site est complémentaire de Panneau Pocket qui prévient instantanément les administrés par des alertes (coupure réseau, travaux sur la voirie...) ou des informations (événements et manifestations...) sur les smartphones et tablettes. N'hésitez pas à télécharger l'application !



Cérémonies patriotiques

Cérémonie du 8 mai :

La Commune a rendu hommage le dimanche 8 mai 2022 aux soldats qui l'ont libérée de l'occupant avec dépôt de gerbe au Monument aux morts au cimetière.



Cérémonie des fusillés

La cérémonie en hommage aux 15 jeunes fusillés d'Arpenans a eu lieu le samedi 10 septembre, avec l'office religieux célébré par l'abbé GLUSEK Martin, puis rassemblement au cimetière pour l'hommage civil en présence d'Aurélié CONTRECIVILE, directrice des services du cabinet préfectoral, d'Isabelle ARNOULD, conseillère départementale et de Mr Gilbert Cuenin du Souvenir Français.

« Souvenons-nous de ceux qui ont combattu et sont devenus des martyrs pour une idée qu'ils jugeaient plus grande qu'eux : celle d'une France libre ! »

L'apéritif réalisé par le traiteur MATHIEU Christophe de Clairegoutte et offert par la municipalité a clôturé cette double manifestation à la salle du Mont-Gédry (Inauguration le même jour).

Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 et l'hommage à tous les morts pour la France a été organisée avec la participation des enfants de l'école le vendredi 11 novembre à 11h00. Cette année, les enfants de la maternelle avaient confectionné une guirlande de fleurs aux couleurs patriotiques. Après dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts, lecture du discours de M. Sébastien LÉCORNU, ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, les enfants ont entonné la Marseillaise accompagnés de leur instituteur.

Lors de cette cérémonie, Madame le Maire a rappelé la place des femmes et des enfants au cours de la Grande Guerre. La collecte assurée par le représentant du Souvenir Français a permis de réunir la somme de 150 €.



L'arrière en guerre: la nouvelle place des femmes



Le travail des champs effectué par les femmes

Mobilisés, les hommes de 20 à 45 ans sont partis, il ne reste plus qu'à l'arrière femmes, enfants et vieillards qui doivent assumer la vie quotidienne... Les devoirs qui leur sont imposés, l'effort de guerre et affronter sans cesse les nouvelles épreuves (deuil, attentes des nouvelles du front, etc.). Chacun sait qu'aucune famille ne sera épargnée.

Pour l'effort patriotique, les dirigeants ont été poussés à pallier l'absence des hommes en recherchant la contribution des femmes, leur offrant ainsi une nouvelle place dans la société. Dès août 1914, le Gouvernement lance un appel « Aux Femmes Françaises » avec des campagnes de propagande pour exhorter les femmes et les enfants à remplacer les hommes aux champs, dans les usines et les bureaux.

« Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs inachevés, la moisson trahie... (1) Je vous demande

d'entretenir l'activité des compagnies de terminer les récoltes de l'année prochaine (...). Debout donc ! Femmes françaises ! jeunes enfants ! Remplacez sur le champ du Travail ceux qui sont sur les champs de bataille » (traité des Petites Affiches)

Les femmes doivent gérer à la fois les activités traditionnelles (l'éducation des enfants, le ménage, les finances, etc.) et travailler au champ (labours, semailles, récoltes) ou dans les usines pour la fabrication d'obus, de munitions, de casques... Les nécessités de la défense nationale contraignent les femmes au travail provoquant l'accélération de leur émancipation.

Quant aux enfants, ils participeront aussi à l'effort de guerre mais à leur manière, notamment en écrivant des lettres aux soldats pour maintenir leur moral ou en leur fabriquant des chaussettes et des écharpes.

Actualités municipales

Déploiement de la fibre optique

Depuis le début de l'année 2022, les travaux de déploiement de la fibre sont en cours, une armoire «Sous Répartiteur Optique » (SRO) a été installée à coté de l'armoire à Haut-débit.

Ces travaux se poursuivront en 2023 avec notamment l'implantation de 14 poteaux répartis rue Saint-Valère, rue du Souvenir, rue de Montjustin, rue du Coucou et rue du Mont-Gédry

FONDATION



MILLIONS
D'AMIS

Campagne de stérilisation chats errants



Pour le lancement de cette campagne, la commune a racheté le matériel nécessaire auprès de la commune de Gouhernans (3 cages de piégeage, 3 cages de transport et 3 cages de convalescence équipées de bacs à litière) pour la somme de 250 €. Quant au local pour accueillir les chats errants, il a été créé de toutes pièces par Stéphane, employé communal.

Après les soins et leur convalescence surveillée, les chats sont relâchés sur leur lieu de capture.

La campagne de stérilisation des chats errants avec l'aide financière de la fondation 30 Millions d'Amis et l'Association Chats nonymes de Villersexel a permis de stériliser, pucer et tatouer 15 chats.

Cette campagne a pour but de limiter la prolifération des chats et elle sera renouvelée en 2023.

Ateliers numériques

La CCPL a mis en place des ateliers itinérants gratuits destinés au grand public.

Aurélié EVERNE, conseillère numérique embauchée par le Département se rend ainsi dans chaque village et se propose d'amener chaque personne vers l'autonomie numérique. Ces ateliers qui ont commencé le 12 septembre 2022 concernent la prise en main de l'ordinateur, la création d'une adresse mail, l'accès à internet et aux services publics en ligne.

La participation se fait uniquement sur inscription. La prochaine session aura lieu en janvier 2023. Vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître les dates d'intervention prévues sur la commune.

Salon de coiffure itinérant

En complément du camion pizza présent chaque jeudi au centre du village depuis le 4 mars 2021 et qui assure une bonne prestation, Mme LANG Delphine, dans son bus rénové en salon de coiffure itinérant passe dans notre village une fois par mois. Sa prochaine visite est fixée au 2 janvier 2023.

Il s'agit de deux services rendus sur place à la population mais aussi un lien social à ne pas négliger.

Je passe dans votre village

Les Ciseaux d'Argent

06 68 55 04 71

COIFFEUR - BARBIER
Homme - Femme - Enfant

LUNDI 2 JANVIER

Matin Avec & sans rdv Après midi Avec rdv

Recensement de la population

Le dernier recensement à Arpenans a eu lieu en 2017, le prochain se déroulera en 2023 du 19 janvier au 18 février et sera assuré par M.CHENUS Georges, employé communal. Réservez-lui un bon accueil !

A propos des associations du village

La Catalane

La Catalane en association avec la mairie a installé une boîte à livres au centre du village à côté du terrain de pétanque et participe également à la mise en place des décorations de Noël dans le village.

En outre, Stéphanie MARQUET anime chaque mercredi soir (hors vacances scolaires) une activité de gymnastique volontaire et de danses modernes.



Les p'tits Arpollans

Laura RAGUENET, anime une fois par mois le mercredi matin des ateliers pour les enfants de 4 à 12 ans (ateliers manuels et découverte de la nature) et l'après-midi pour les adolescents jusqu'à 18 ans avec initiation aux jeux de rôle.

La municipalité remercie l'engagement de ces bénévoles. Pour ce faire, elle met gracieusement à leur disposition les locaux de la salle des fêtes.

Téléthon 2022

La Municipalité s'est associée à la Catalane et aux anciens membres de l'Association BORPLACAL pour organiser le Téléthon à Arpenans le Samedi 3 décembre 2022. Une foule nombreuse a participé aux différentes animations (marche, tombola, danses modernes, gaufres au feu de bois, vin chaud etc..). La recette s'élève à 3 052 €.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation.



État civil

Décès :

Nous déplorons les décès de Mme BOUCARD née BATHIS Suzanne le 17 mai 2022, M.GILLET Alain le 18 juin 2022 et M.THOMASSIN Raymond le 29 septembre 2022, Maire d'Arpenans de mars 2008 à 2014.

Naissances :

Nous nous réjouissons de la naissance de MARSOT Élia le 24 décembre 2021, BERTRAND Matthéo le 20 janvier 2022, PAILLET Alix le 27 avril 2022, GONÇALVES DA SILVA Diana le 22 juillet 2022 et de RAGUENET Henri le 22 août 2022.

Chaque nouveau-né reçoit de la municipalité un cadeau naissance d'une valeur de 25 euros.

Noël 2022

Noël des enfants

Le Père-Noël a fait sa distribution de cadeaux à la maternelle le 16 décembre 2022.

Noël des aînés

En 2022, la municipalité a souhaité organiser le repas de l'amitié prévu le Dimanche 8 janvier 2023 et reconduire les bons d'achats auprès des commerçants lurons et vésuliens.



Après le temps des cerises, voici le temps des bananes

On peut dire que M.GLESSMAN Edwin « a la banane ». Résident secondaire avec sa conjointe dans le logement communal au dessus de l'école, c'est un jardinier dans l'âme.

Depuis son installation dans la commune le 9 mars 2015, il a planté des arbres fruitiers, des rosiers, il cultive différentes variétés de raisin ainsi que des légumes sur le petit lopin de terre que la municipalité a mis à sa disposition derrière l'école.

Il a planté également pour tous les Catalans un cerisier de Gascogne au centre du village à proximité du Monument aux Morts et qui sera bien visible à sa maturité.

Devant l'école, son bananier entouré d'un parterre de fleurs, ne passe pas inaperçu et porte même un régime de petites bananes qui a fait l'admiration des petits écoliers.

Doit-on y voir un début de réchauffement climatique ou le savoir-faire de M.GLESSMAN ou les deux réunis ?!

Merci à lui pour toutes ses intentions écologiques.



Prochain Numéro
Décembre 2023